Revue Internationale des Sciences de Gestion
ISSN: 2665-7473
Numéro 17 / Volume 5 : Numéro 4

L'entrepreneuriat des handicapés, motivations et contraintes : cas des handipreneurs tunisiens

Disabled entrepreneurship, motivations and constraints: the case of Tunisian handipreneurs

Dr Lotfi MAZHOUDI
Maître Assistant en Entrepreneuriat Institut Supérieur de Gestion de Gabès
Unité de recherche RED-ISGG « Recherches, Entreprise et Décisions »
Président de l'Ecole Supérieure des Sciences Appliquéeset de la Technologie Privée de Gabès
Lotfimazhoudi68@gmail.com

Date de soumission : 02/09/2022
Date d'acceptation : 20/11/2022
Pour citer cet article :
MAZHOUDI L. (2022) « L'entrepreneuriat des handicapés, motivations et contraintes : cas des handipreneurs tunisiens », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 5 : Numéro 4 » pp : 967 - 988

Résumé
Les personnes handicapées ont de grandes difficultés à accéder au marché de l'emploi. Les personnes handicapées ont des taux de chômage élevés tandis que ceux qui obtiennent des emplois les trouvent souvent insatisfaisants. La création d'une entreprise est une stratégie pour surmonter ces obstacles économiques. Ce papier de recherche essaie de comprendre la nature de l'entrepreneuriat en situation de handicap et les parcours entrepreneuriaux des personnes handicapées. Notre point de départ théorique a mis l'accent sur le fait que le passage à l'entrepreneuriat et au travail indépendant pour les personnes handicapées peut être perçu comme une combinaison de facteurs pull et push.
En explorant les parcours handipreneuriaux, la recherche a cherché à comprendre la nature des entreprises, ce qui a motivé le désir de démarrer, les obstacles rencontrés. En effet, l'attrait du travail indépendant découle du désir des personnes handicapées d'obtenir une indépendance économique et personnelle d'une manière qui puisse répondre aux besoins de style de vie intra-personnel d'un individu. De nombreux handipreneurs ont rencontré des difficultés pour obtenir un financement ou des prêts de démarrage ainsi que des attitudes négatives de la société à leur égard. D'autres problèmes non moins importants pour les handipreneurs étaient les d'obstacles structurels imbriqués à l'accessibilité aux installations, aux transports et à l'environnement commercial en général.

Mots clés : Entrepreneuriat, Handipreneurs, Motivations, Contraintes

Abstract
People with disabilities have great difficulty in accessing the labor market. People with disabilities have high unemployment rates while those who get jobs often find them unsatisfying. Starting a business is a strategy to overcome these economic obstacles. This research paper tries to understand the nature of entrepreneurship with disabilities and the entrepreneurial paths of people with disabilities. Our theoretical starting point emphasized that the transition to entrepreneurship and self-employment for people with disabilities can be seen as a combination of pull and push factors.
By exploring handipreneurial pathways, the research sought to understand the nature of businesses, what motivated the desire to start, the obstacles encountered. Indeed, the appeal of self-employment stems from the desire of people with disabilities to achieve economic and personal independence in a way that can meet an individual's intra-personal lifestyle needs. Many handipreneurs have encountered difficulties in obtaining funding or start-up loans as well as negative societal attitudes towards them. Other issues no less important for disabled entrepreneurs were the interwoven structural barriers to accessibility to facilities, transport and the general shopping environment.

Key words : Entrepreneurship, Handipreneurs, Motivations, Constraints

Introduction

Plus de 275 000 de personnes en Tunisie souffrent d'une forme de handicap, et le nombre de personnes handicapées en âge de travailler est en augmentation. Au total, la prévalence du handicap en Tunisie semble largement sous-estimée, et il n'existe a priori pas de données relatives aux taux de chômage des personnes handicapées tunisiennes. Toutefois, si on s'appuie sur les estimations de l'Organisation Internationale du Travail (2002), suggérant que les taux de chômage des personnes handicapées sont deux à trois fois plus élevés que ceux des personnes non handicapées, le taux de chômage des porteurs de handicap en Tunisie oscillerait entre30 % et 45 %. Ces proportions plus élevées du chômage chez les handicapés, probablement dues à de faibles niveaux d'éducation, à un accès plus difficile à l'espacepublic et à des préjugés sur leurs aptitudes de la part des employeurs, mènent à la pauvreté des revenus. Selon les estimations de Elwan (1999), dans les pays en développement, les personnes handicapées représentent entre 15% et 20% des pauvres. Les handicapés ont donc de plus grandes difficultés à accéder à un emploi etsont davantage touchés par la pauvreté.

Les personnes handicapées dans certains pays occidentaux peuvent réussir à trouver un emploi ordinaire que leurs homologues dans d'autres pays. Cela est dû au fait que leurs gouvernements ont tendance à concentrer leurs efforts pour aider les personnes handicapées à trouver un emploi dans des organisations indépendantes. Cependant, il est intéressant de noter que les personnes handicapées sont 2 fois plus susceptiblesd'être des travailleurs indépendants aux États-Unis qu'en Europe (ODEP, 2014). Les personnes handicapées en Australie ont un taux d'entrepreneuriat plus élevé (13%) que les personnes non handicapées employées (10%) selon le Bureau Australien des statistiques (2012).

La recherche internationale s'est traditionnellement concentrée sur l'entrepreneuriat dans un sens générique, mais ces dernières années, un intérêt croissant pour les entrepreneurs handicapés a émergé. Néanmoins, on prend de plus en plus conscience que les personnes handicapées sont susceptibles d'avoir leurs propres aspirations, besoins et modèles d'adaptation à l'emploi.

En effet, on pourrait soutenir que le taux relativement plus élevé d'entreprenariat despersonnes handicapées est lui-même une fonction - et une réponse - à l'exclusion économique et sociale

ou à la "mobilité bloquée" à laquelle les personnes handicapées sont confrontées. Le climat économique actuel exige des approches plus novatrices pour accroître la participation des personnes handicapées au marché du travail. L'entrepreneuriat social (ES) offre une voie d'emploi alternative (Parker Harris, Renkoet Caldwell, 2014).

Le but de ce papier de recherche est d'examiner les expériences des entrepreneurs handicapés en Tunisie. Il s'agira de personnes handicapées gérant leur propre entreprise, grande ou petite. Les informations fournies sont utilisées pour mieux comprendre les besoins de développement des entreprises des personnes handicapées, leur dynamique commerciale, les contributions économiques et sociales qu'elles apportent et les obstacles auxquels elles sont confrontées. Dans l'ensemble, l'objectif est de mieux comprendre les parcours vers l'entrepreneuriat des personnes handicapées afin de soutenir la capacité de la Tunisie à développer des initiatives fondées sur des preuves qui augmenteront le nombre et le succès des entrepreneurs.

L'hypothèse de recherche est que l'entrepreneuriat augmente l'inclusion sociale et améliore les opportunités d'emploi pour les personnes handicapées. Les objectifs spécifiques sont :

1. Identifier et comprendre les expériences des hommes et des femmeshandipreneurs.
2. Étudier les motivations qui poussent les entrepreneurs handicapés à créer des entreprises.
3. Découvrir les contraintes auxquelles sont confrontés les handipreneurs en Tunisie.

1. Cadre théorique

Il devient de plus en plus évident que les entrepreneurs sont le moteur du développement économique et de la création d'emplois. Ces dernières années, les gouvernements et les universitaires semblent se concentrer sur l'encouragement de l'entrepreneuriat puisqu'il symbolise l'innovation et une économie dynamique. Pour les personnes handicapées l'entrepreneuriat peut être une opportunité viable d'améliorer leur situation économique, de leur offrir le moyen le plus accessible d'êtreindépendant, de gagner un revenu et d'être reconnu comme un membre actif de la société.

A cet effet, même si les stratégies nationales se sont traditionnellement concentrées sur

l'entrepreneuriat dans un sens générique ces dernières années, il y a un intérêt croissant pour les entrepreneurs handicapés. Par ailleurs, les gouvernements concentrent souvent leurs efforts sur l'encouragement de l'inclusion et la promotion des personnes handicapées pour trouver un emploi traditionnel au sein des organisations mais ce qui est intéressant de noter que dans certains pays occidentaux,les personnes handicapées sont « plus susceptibles d'être des travailleurs indépendants que la population générale ». Par exemple, aux États Unis, « les personnes handicapées sont presque deux fois plus susceptibles d'être des travailleurs indépendants », alors qu'en Europe la proportion de personnes handicapées est moinsélevée.

A travers l'examen de la littérature sur l'entrepreneuriat des handicapés, notamment en Australie et aux États-Unis, nous étudierons les motivations des entrepreneurs handicapés puis nous nous concentrerons sur les obstacles à relever.

En effet, le passage à l'entrepreneuriat et au travail indépendant pour les personnes handicapées peut être perçu comme une combinaison de facteurs pull et push. Dans le cas de la théorie "pull", l'attrait du travail indépendant découle du désir des personnes handicapées d'obtenir une indépendance économique et personnelle d'une manière qui puisse répondre aux besoins de style de vie intra-personnel d'un individu. Ainsi, s'appuyant sur cette littérature sur la motivation, beaucoup des travaux mettent l'accent sur l'importance du travail indépendant du fait qu'il permet une plus grande flexibilité dans le choix des heures de travail et d'autres fonctions liées aux tâches telles que la fixation du rythme de travail, l'ordre des tâches physiques et la possibilité de travail à la maison. Il est ensuite avancé que ces aspects du travail indépendant permettent une meilleure adéquation entre handicap et travail (Jones et Latreille, 2011 ; Meager et Higgins, 2011). Les facteurs d'attraction sont liés à la possibilité d'un revenu plus élevé, à la reconnaissance raisonnable des besoins de soutien ainsi qu'à la capacité d'apporter un changement social et à la probabilité d'unesatisfaction accrue au travail.

En outre, des études antérieures sur les personnes handicapées montrent que la reconstruction de l'estime de soi est une autre raison positive des personnes handicapées pour devenir indépendantes, car leur estime de soi peut avoir été endommagée par l'apparition du handicap et par les attitudes condescendantes des employeurs.

De point de vue des facteurs push et on se basant sur la recherche de Boylan et Burchardt (2003), nous pouvons constater que les personnes qui ont eu un handicap dès leur plus jeune

âge sont susceptibles d'être défavorisées dans le système éducatif,principalement en raison du manque d'accès aux installations et au programme complet. Ces personnes auront donc en moyenne un niveau d'études inférieur et, en sont désavantagées sur le marché du travail. À la suite de ces résultats, leur incapacité d'obtenir ou de conserver un emploi peut les pousser à devenir entrepreneur. L'étude a également révélé que les personnes qui deviennent handicapées pendant le travail peuvent également constater que leurs choix sur le marché de l'emploi sont restreints,ce qui peut être directement causé par leur handicap ou en raison de la discrimination de l'employeur. Ainsi, ils trouvent que l'entrepreneuriat est la seule option appropriée.

En résumé, et sur la base de la littérature, nous identifions quatre groupes de motivation pour les personnes handicapées à devenir des entrepreneurs. Les deux dimensions de notre matrice sont les facteurs d'attraction et de poussée (incitations et dés-incitations) et les facteurs personnels ainsi qu'économiques et sociaux (internes et externes).

Figure 1 : Motivations de personnes handicapées

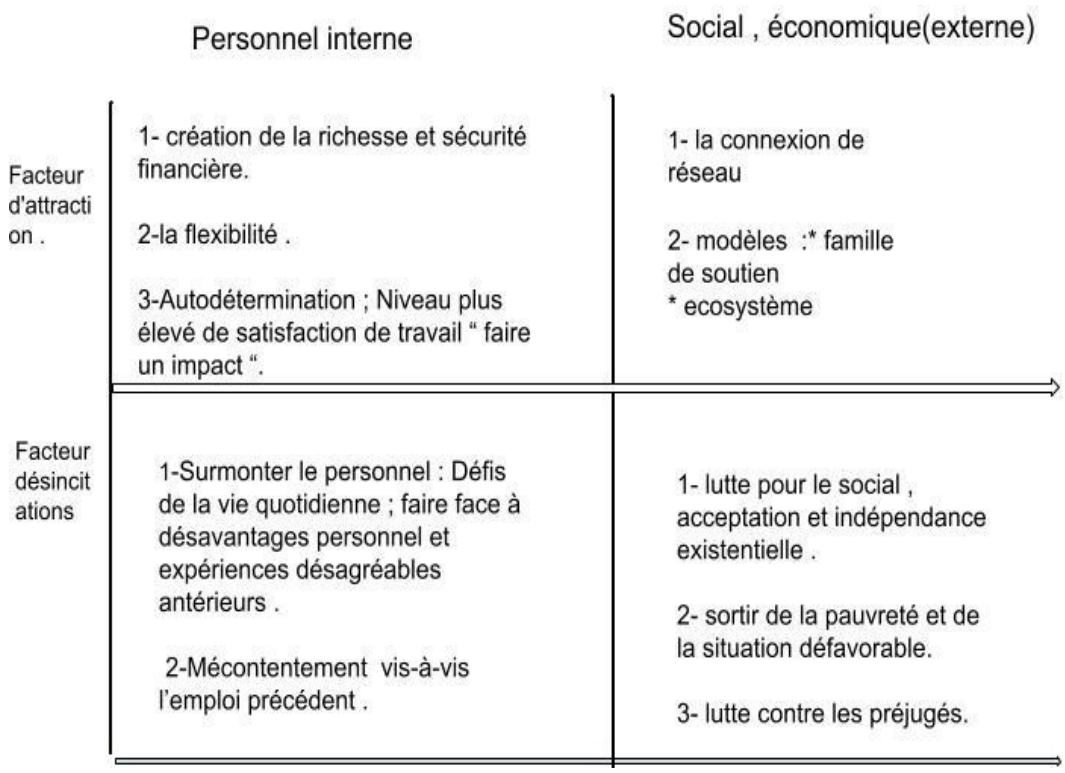

Source: Gyori Z. et all (2019) Push and Pull motivations of entrepreneurs withDisabilities in Hungary

En examinons le rapport sur l'écosystème entrepreneurial des personnes handicapées élaboré par « le groupe de discipline de gestion » en mars 2020 à l'Université de Technologie de Sydney on peut constater qu'en moyenne, les personnes handicapées sont 43% plus susceptibles d'être des travailleurs indépendants que les personnes valides australiennes. Il est clair que lorsqu'on est confrontés à un handicap, les Australiens s'engagent dans l'auto-emploi. La recherche a identifié les facteurs majeurs d'incitation qui ont motivé les personnes handicapées à créer leur propre entreprise :

Tableau 1 : Les principales motivations des entrepreneurs australiens en situation de handicap

Facteur de motivation	Moyenne
Aider les autres	4.26
Être mon propre patron	4.24
Avoir un horaire de travail et un style de vie flexible	4.19
Utiliser mes nouvelles compétences	4.01
Profiter de mes propres talents créatifs	4.01
L'opportunité de réussir financièrement	4.00
Tester et faire mes preuves	3.89
Pour réaliser mon rêve	3.75
Pour résoudre un problème que je vivais	3.70
Pour rencontrer des gens	3.63

Source : S. Darcy, J. Collins et Dr M. Stronach (2020), Le handicap en Australie Écosystème entrepreneurial

Comme la plupart des petites entreprises en démarrage, le désir de devenir "Propriétaire" est important, mais le facteur le plus important signalé par les enquêtés était "D'aider les autres". C'est un résultat étonnant, car la théorie économique se concentre presque uniquement sur la maximisation de la richesse des individus. La motivation de ces entrepreneurs australiens est d'aider les autres, pas de s'aider eux-mêmes. Bien qu'ils aient souligné le besoin de la réussite financière, ils ont également identifié, leur motivation d'avoir un horaire de travail et un style de vie flexible, ainsi que de développer des nouvelles compétences.

Pour le cas des États-Unis et en s'appuyant sur une enquête menée par RTC Rural en collaboration avec la Disabled Business Persons Association (Cooney , 2008), il apparaît que la principale raison invoquée par les personnes handicapées pour créer une entreprise était qu'elles voulaient travailler pour elles-mêmes.

Le tableau qui suit présente les conclusions concernant les raisons pour lesquelles les personnes handicapées choisissent le travail indépendant. Il est intéressant de noter que les raisons invoquées sont avant tout positives.

Tableau 2 : Motivations des entrepreneurs handicapés en USA

Tableau 2- Pourquoi les répondants ont-ils choisi le travail indépendant	
1- je voulais " travailler pour moi-même "	**56 %**
2- besoin identifiée d'un produit /service	**48%**
3- je voulais gagner plus d'argent	**46%**
4- je voulais posséder une entreprise	**46%**
5- Nécessité de créer son propre emploi	**44%**
6- Pour accommoder un handicap (c.à.d. horaire et conditions de travail / flexibilité)	**43%**

Source: Thomas Cooney, (2008), Entrepreneurs with Disabilities: Profile of a Forgotten Minority

Toute personne intéressée par l'entrepreneuriat a le potentiel de faire face à des obstacles importants. Pour ceux avec un handicap, ces obstacles peuvent être encoreplus prononcés, ils peuvent se résumer en trois catégories principales : financière, sociale et personnelle.

Le principal défi financier associé aux entrepreneurs handicapés est l'accès au capital. Les personnes handicapées ont tendance à être au chômage ou sous-employées ce qui engendre qu'ils possèdent moins d'épargne personnelle pour lancer leur entreprise (Parker Harris et Caldwell, 2015). Ce défi, auquel sont confrontés presque tous les entrepreneurs, est augmenté en raison de plusieurs autres facteurs tels que le niveau d'éducation inférieur, la discrimination de la part des institutions financières et la capacité d'accéder à des informations sur les sources de financement disponibles (Kitching, 2014).

L'examen de la littérature montre que les défis sociaux et les attitudes négatives du public créent également des obstacles pour les entrepreneurs handicapés pour établiret exploiter des entreprises. Maritz et Laferriere (2016), présument que les défis peuvent être considérés du point de vue de la société dans son ensemble et du point de vue des personnes handicapées. Ils ont constaté que les clients, les fournisseurs et les autres parties prenantes peuvent ne pas choisir d'acheter des produits ou services fournis par les handipreneurs. Encore plus, les préjugés du marché créent une faible demande de produits et de services produits par ces entrepreneurs (Jones & Latreille, 2011). De plus, Les handipreneurs confrontés à la discrimination sociale à leur handicap développent un manque de confiance dans la poursuite d'activités commerciales (Maziriri et al., 2017).

Les entrepreneurs handicapés ont parfois besoin d'assistants personnels pour les aider à accomplir les tâches quotidiennes que d'autres entrepreneurs pourraient accomplireux-mêmes (par exemple, déplacer des marchandises, saisie de données dans un logiciel informatique), ce qui augmente leurs coûts de main-d'œuvre et les place dans une position concurrentielle désavantage (Caldwell et al., 2016).

Ashley et Graf (2017) ont constaté que les défis des entrepreneurs handicapés sont denature à la fois externe et interne. Les défis externes sont le manque de soutien de la famille et le manque de prise en compte des besoins spécifiques des handicapés, tandis que les défis internes sont le manque de motivation, la dépression, la peur de l'échec, le doute et l'incapacité à gérer son temps correctement en raison de problèmes de santé.

Les entrepreneurs handicapés ont besoin d'une formation en termes de préparation de plan d'affaires, de planification stratégique, de prise de décision, de négociation, de tarification, de pénétration du marché, d'organisation et de gestion, de gestion des ressources humaines et de gestion des flux de trésorerie. En effet, Halabisky (2014) affirme que les personnes handicapées manquent souvent de compétences en gestion d'entreprise, juridiques et financières en raison du manque d'accessibilité, d'une éducation et d'une expérience professionnelle limitées.

Selon l'étude de l'université de technologie de Sydney on énumère les dix principaux obstacles qui entravent les aspirations entrepreneuriales chez les handipreneurs australiens :

Tableau 3 : les principaux obstacles de handipreneurs Australiens

Barrière	**Moyenne**
Contraintes financières	2.95
Incertitude de l'avenir	2.84
Manque de capital	2.78
Dépendances financières	2.61
Manque du temps	2.57
L'accès physique aux lieux	2.42
Manque de confiance	2.39
Obstacles liés au transport	2.26
Conformité aux réglementations gouvernementales/ paperasserie	2.25

Accès ou coût de fourniture des technologies d'assistance	2.21
Personne vers qui se tourner pour obtenir de l'aide	2.21

Source : S. Darcy, J. Collins et Dr M. Stronach (2020), Le handicap en Australie

Écosystème entrepreneurial

Par ordre décroissant d'importance, les barrières identifiées étaient : les contraintes financières, le manque de capital, l'incertitude quant à l'avenir, les dépendances financières, l'accès physique aux espaces et aux lieux et le manque de confiance. Sur le plan financier, de nombreux handicapés ont éprouvé des difficultés à obtenir un financement ou des prêts de démarrage. En outre, d'autres obstacles pour les personnes à mobilité réduite, visuelles et cognitives étaient au niveau structurel impliquant les installations, l'accès et le transport ainsi que les attitudes sociétales négatives à l'égard du handicap.

2. La méthodologie de recherche

Phénomène relativement récent et peu étudié, l'entrepreneuriat des handicapés en Tunisie mérite d'être exploré. Il s'agit de procéder à une observation ex-post de la création d'entreprise par les handicapés tunisiens. Un questionnaire contenant les questions nécessaires à notre problématique de recherche a été construit à partir de la revue de la littérature effectuée et des modèles existants (Van Campenhoudt et al., 2017). Ce questionnaire, administré durant les mois d'avril et mai 2022, comprenait des interrogations relatives à l'entreprise créée et au profil de leurs créateurs. De même qu'une série de questions sur les motivations, le financement et le soutien mis à la disposition de ces handipreneurs ainsi que sur les freins à la création. Une page d'introduction précisait l'objectif et l'intérêt de la recherche dans ses grandes lignes ainsi que la contribution qu'elle pouvait apporter aux entrepreneurs handicapés tunisiens.

Nous avons utilisé les contacts en face à face comme type de collecte des données auprès d'un échantillon d'handipreneurs tunisiens qui ont créé une entreprise indépendante. Ils doivent être réellement dans la gestion et détenir à titre personnel une part importante du capital. Toutefois, nous avons choisi de ne pas limiter notre population à un seul type d'handicap et à

un seul secteur d'activité, ce qui présente l'avantage d'élargir notre population, mais l'inconvénient d'accroître l'hétérogénéité de l'échantillon final.

Au terme de cette étape, nous avons obtenu un échantillon de 52 handipreneurs, parmi lesquels, 2 n'ont pas jugé judicieux de répondre à notre questionnaire. Nous avons dû rejeter 7 questionnaires pour aboutir finalement à 43 questionnaires exploitables.

Au niveau méthodologique, conscients que les méthodes d'analyse de données doivent être adaptées aux objectifs de recherche (Colle, 2006 ; Van Campenhoudt et al., 2017), nous avons adopté une démarche classique pour analyser les résultats du questionnaire. Ainsi nous avons procédé à une analyse manuelle en utilisant des verbatim pour présenter les divers points de vue des handipreneures interrogées et nous avons calculé les fréquences, les moyennes et les pourcentages des réponses puis ensuite nous les avons interprétés par rapport à notre cadre théorique et en respectant les recommandations de Igalens et Roussel, (1998) et Thiétart et al. 2014.

3. Résultats de la recherche

Avant de présenter les résultats il est à noter, qu'en se basant sur un échantillon relativement réduit (43 handipreneurs), cette étude ne peut être qu'exploratoire et peut être confirmée à travers une seconde étude avec un échantillon plus vaste et plus important. Ainsi nous présentons, en premier lieu, le profil de l'handipreneur tunisien, puis une description des entreprises qu'ils ont créées, les motivations qui les ont poussés à entreprendre avant de s'intéresser aux freins rencontrés par ceshandipreneurs.

3.1 Présentation de notre échantillon

Les types des répondants au questionnaire étaient principalement les aveugles ou lespersonnes souffrant de troubles visuels (63%), suivis par ceux qui étaient à mobilité´ physique réduite (35 %). Les autres types étaient des pluri-handicapés (2%).

Il y avait une représentation relativement en faveur des hommes (75%) par rapport aux femmes (25 %), la majorité´ (37%) ont entre 36 et 40 ans, 28% entre 25 et 35 ans, 23 % plus de 40 ans et seulement 12% ont entre 18 et 24 ans. Les répondants n'étaient bien éduqués puisque 18 % seulement avaient un diplôme universitaire, 13% ont passé par le lycée et le

reste étaient issus de la formation professionnelle ou de l'enseignement primaire. La plupart étaient des chômeurs (50%), le reste travaillait soit comme salarié (22%) soit comme indépendant (28%).

1.1. Le profil de l'entreprise créée

Les personnes interrogées ont décrit une diversité´ d'entreprises, englobant des entreprises de commerce (63%), de services (15%), industrielles (13%), agricoles et de pêche (7%) et artisanales (3%). Les entreprises mentionnées sont relativement récentes puisque seulement 13% d'entre-elles sont créées depuis plus que 8, la plupart ont entre 2 et 4 ans d'existence (32%) voire même moins de 2 ans (33%). Le nombre d'employés des entreprises de notre échantillon, qui sont à 100% des entreprises individuelles, ne dépassent pas les 10 personnes et la moyenne est de 2 salariés. Dans 95% des cas, l'activité n'est pas destinée aux clients handicapés.

Le financement par le biais de fonds propres est la solution trouvée par 73% des interviewées alors que seulement 10% sont financés par les organismes d'aide à la création. Il est important de signaler que l'intervention des institutions publiques de financement (BTS) couvre seulement 12%.

1.3 Motivations

La littérature existante met en évidence plusieurs différences dans les motivations des entrepreneurs et des handipreneurs comme le révèle l'étude de Zamora (2014), les objectifs entrepreneuriaux des handicapés sont relativement plus spécifiques. Les résultats indiquent que les personnes non handicapées sont plus matérialistes que les personnes handicapées. Le matérialisme est lié à l'esprit d'entreprise motivé par les opportunités, c'est-à-dire que les individus créent une entreprise en fonction des opportunités du marché. Les résultats montrent également que les personnes handicapées créent une entreprise principalement en raison de facteurs d'incitation. Cette différence s'explique probablement par la discrimination dont sont victimes les personnes handicapées sur le marché du travail et dans l'environnement professionnel, comme le soutiennent certains chercheurs. Ces résultats empiriques montrent que les personnes handicapées sont plus susceptibles d'être des entrepreneurs par nécessité mais moins susceptibles d'être des entrepreneurs par opportunité que les personnes non

handicapées.

En effet les handipreneurs tunisiens enquêtés mettent en avant la recherche d'un revenu qui leur permettent de vivre dignement avec un taux de 93%. C'est ce qui apparaît dans les propos suivants : *« Je ne cherche pas à créer un projet qui pond de l'or, l'essentiel est d'avoir un revenu qui me permet de vivre… » (Monsieur F)*. La recherche de flexibilité dans l'emploi du temps est aussi évoquée par 40% des répondants qui cherchent à garder un certain temps libre pour des raisons de santé essentiellement *« Pour moi concilier temps libre et travail était mon mobile pour que je puisse résister physiquement au rythme imposé par mon activité …» (Monsieur J)*.

À l'instar de leurs homologues « normaux », les handipreneurs tunisiens qui créent de nouvelles entreprises sont souvent motivées par des objectifs de réalisations personnelles et professionnelles. Les facteurs cités sont le besoin d'indépendance (87,5%) et le désir d'un plus grand défi (65%). *« Moi, ce qui me révolte, c'est cet entourage qui pense qu'ils sont supérieurs aux handicapés, …, excusez-moi, mais par quoi vous pouvez être supérieur à nous ? » (Mademoiselle O)*. Ces pourcentages coïncident avec les études de Jones et Latreille (2011) et Meager et Higgins (2011) qui montrent que les principaux objectifs des entrepreneurs handicapés pour se lancer en affaires sont : une meilleure adéquation entre handicap et travail et l'indépendance.

Les handipreneures tunisiens sont également attirées par les entreprises en raison de la recherche de l'autoréalisation (85%) ou de la difficulté à trouver un emploi et donc pour échapper au chômage (70%) comme le démontrent Boylan et Burchardt (2003).
« On n'a pas les mêmes chances que les gens ordinaires, les employeurs les préfèrent,
…, d'ailleurs je viens de créer mon projet en réaction aux derniers entretiens d'embauche que je n'ai pas réussie parce que je suis handicapé » (Mademoiselle S).

A la différence de Ashley et Graf (2017) qui ont constaté que parmi les défis des entrepreneurs handicapés il y a le manque de soutien de la famille et le manque de prise en compte des besoins spécifiques des handicapés, beaucoup de handipreneurs tunisiens (62,5%) ont le soutien familial été la force qui a suscité leur intérêt pour l'entrepreneuriat. En outre, la volonté d'être actif, le besoin de charger son temps et le vécu dans la famille ont incité ces handicapés à créer une entreprise *« Depuis mon jeune âge je ne suis pas traité de la même*

façon que mes frères, je suis le gâté de la famille, cela me dérangeait…, d'ailleurs je viens de créer mon projet pour prouver à la famille que j'étais capable de faire quelque chose, c'est vrai qu'ils m'ont assisté, mais j'étais à la hauteur » (Monsieur M).

Ces motivations différentes entre les handipreneurs et les entrepreneurs se traduisentégalement par des perceptions différentes de ce qui constitue la réussite entrepreneuriale. Ils sont représentés dans le graphique suivant :

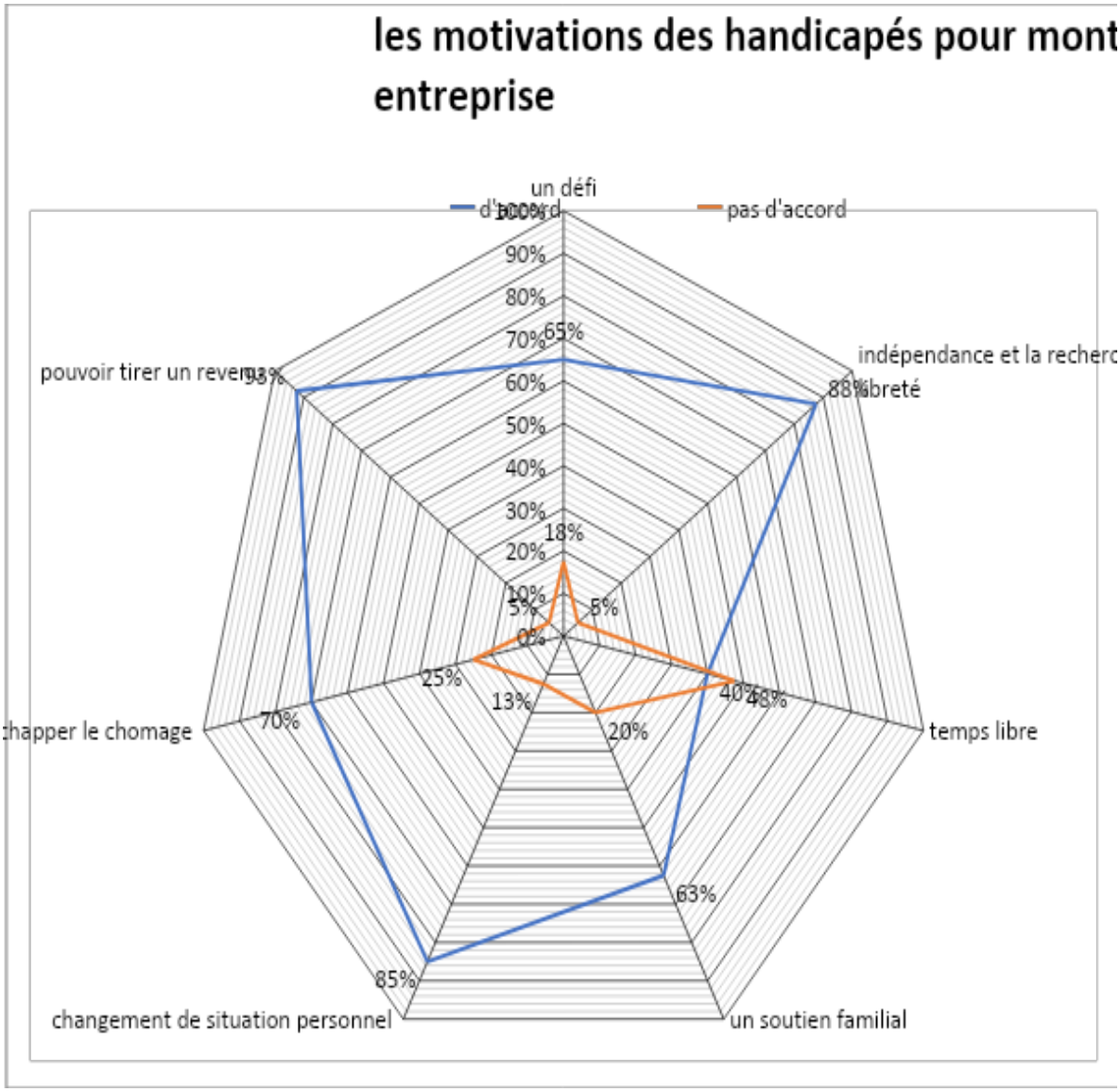

Source : Auteur

1.4 Les freins spécifiques à la création :

A la question : Quels ont été pour vous les freins qui ont pu ralentir éventuellement votre

projet ? les réponses étaient multiples et mitigées.

En effet, l'entrepreneur handicapé tunisien peut se trouve confronté à des obstacles spécifiques lors de lancement de son activité entrepreneuriale, certains de ces obstacles sont sans doute dû à des contraintes sociales, structurelles profondément ancrées qui limitent considérablement les opportunités du point de vue de ces groupes des personnes handicapées.

Ainsi, une majorité des interviewés (77,5%) considèrent que le sentiment de la lourdeur de la responsabilité qu'ils vont encourir est une barrière qui les amène à beaucoup réfléchir avant la création de leurs entreprises. *« J'ai mis énormément de temps avant de passer à l'acte, c'est un mal mais nécessaire pour trouver une solutionà ma situation de chômeur » (Monsieur R).*

Les personnes handicapées éprouvent souvent des difficultés à financer leurs projets en raison des ressources financières limitées. Ce problème est en partie dû à un manque de ressources et au désintérêt des banquiers et à la discrimination dont ils font preuve. L'enquête montre, en fait, que 45% des entrepreneurs handicapés ont éprouvé des difficultés à obtenir un financement ou des prêts de démarrage. « Eh bien, ils ne m'ont pas accordé un prêt bancaire, j'ai dû chercher auprès de mes proches » (Monsieur O). Dans la même proportion, les personnes handicapées de notre échantillon éprouvent un sentiment de peur qui s'explique par le manque de confiance en leurs propres capacités qui résulte de leur éducation. *« Depuis toujours, j'étais tropassistée par la famille, je ne savais pas prendre l'initiative ou plutôt ils ne me donnaient pas la possibilité de le faire, du coup ma confiance en soi n'était pas au top, … » (Mademoiselle H).*

L'absence d'un modèle handipreneur à suivre dans leur entourage est un vecteur commun à presque tous les enquêtés (95%), ils ont tous navigué à vue en l'absence d'exemple à méditer. *« Depuis toujours, j'étais trop assistée par la famille, je ne savaispas prendre l'initiative ou plutôt ils ne me donnaient pas la possibilité de le faire, du coup ma confiance en soi n'était pas au top, … » (Mademoiselle H).*

L'accessibilité est parmi les facteurs majeurs qui freinent la création de projet par unepersonne invalide. Par ailleurs, la plupart des obstacles pour les personnes à mobilitéréduite, visuelles et moteurs étaient d'ordre structurel impliquant les installations, l'accès et le transport (Darcy et Burke, 2015). *« Aller dans une administration où on ne respecte pas notre droit d'accès ou se priver du transport par manque de moyen d'accès sont des choses qui nous arrivent chaque jour et ça nous révolte» (Monsieur F).*

Les attitudes sociétales négatives à l'égard du handicap étaient monnaie courante, etalors que certains entrepreneurs ont mentionné des conflits de personnalité à petite échelle, dans un petit nombre de cas, le conflit impliqué semblait confiner à l'intimidation. La légitimité de leur parcours entrepreneurial n'est pas toujours reconnue par leur proches et leur entourage. « *C'est assez frustrant que je ne sois pas pris au sérieux, parce que je suis handicapés donc incapable à leur point de vue… » (Monsieur M).*

Un autre thème dominant qui s'est présenté dans le groupe d'entrevue était lemanque d'accès à l'information au même titre que les valides ce qui accroît les vulnérabilités et aggrave les obstacles et les défis à l'entrepreneuriat auxquels ils sontconfrontés. *« Moi je suis aveugle, et je ne sais lire que par la méthode Brail, est-ce normal que les organismes d'appui à l'entrepreneuriat n'ont aucun document que je peux lire… » (Mademoiselle H).*

D'une façon générale les freins qu'a rencontré nos handipreneurs pour monter leur entreprise sont retrouvés dans la figure qui suit :

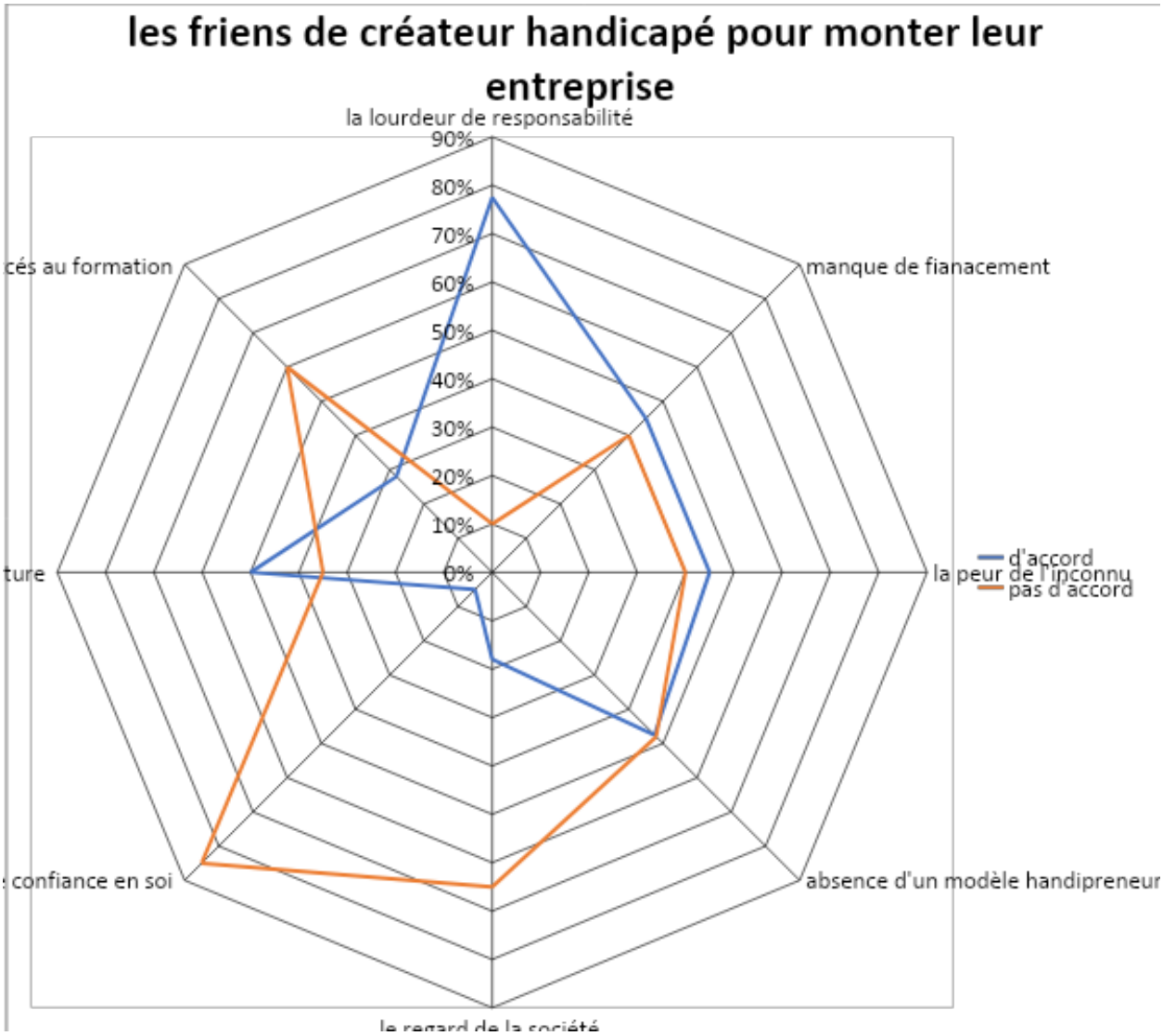

Source : Auteur

Conclusion

Face au fait que les personnes handicapées ont connu des taux de chômage élevés etde faibles taux de participation au marché du travail en Tunisie, il semble que le travail indépendant et l'entrepreneuriat soient une stratégie qu'ils ont utilisée pour surmonter les obstacles importants à la marginalisation et à l'exclusion économiques. Cependant, une revue de la littérature a révélé qu'il y avait peu ou pas de recherche sur l'entrepreneuriat des personnes handicapées en Tunisie. Nous avons essayé dans cet article de chercher à aborder pour la première fois les expériences des personnes handicapées qui s'identifient en tant qu'entrepreneurs. Ce faisant, la recherche a examiné la nature de leurs entreprises, leurs

motivations, les obstacles auxquels elles sont confrontées. Dans le cadre de cette première étude sur les entrepreneurs handicapés en Tunisie, nous avons mené des entretiens approfondis avec 52 entrepreneurs handicapés. Les principales conclusions que nous avons tirées de cette recherche sont que les entrepreneurs handicapés sont répartis sur un large éventail de secteurs en Tunisie. Normalement les personnes handicapées ont un avantage comparatif dans les entreprises qui se rapportent à leurs expériences en tant que personne handicapée car ils connaissent bien le marché et peuvent repérer les nichesde marché qui n'ont pas été abordées ou traitées de manière adéquate. Malgré cela, la grande proportion des handipreneurs de notre échantillon ont été orientés vers le marché du non-handicap. En effet, ces handipreneurs, dont la majorité sont des aveugles ou des mal voyants, sont concentrés dans les secteurs de commerce et de services.

La recherche a identifié les raisons majeures qui ont motivé nos handipreneurs à créer leur propre entreprise. La plupart des entreprises créées avaient comme premier objectif de dégager un revenu pour leurs créateurs. Le deuxième facteur le plus important signalé par nos handipreneurs était la recherche d'indépendance. Les autres facteurs de motivation étaient d'avoir un horaire de travail et un style de vie flexibles, d'échapper au chômage et d'atteindre une meilleure estime de soi.

La recherche a identifié les obstacles majeurs que nos handipreneurs entrepreneurs ont expérimenté pour créer et gérer leur entreprise. Par ordre décroissant d'importance, les barrières identifiées étaient les contraintes financières, le manque de capital, l'incertitude quant à l'avenir, les dépendances financières, l'accès physique aux espaces et aux lieux et le manque de confiance.

Bibliographie

Ashley G. et Graf A. (2017), Innovating the Innovation: Applying Mobile Research Methods to Experience Sampling, Journal of Social Behavioral and Health Sciences

Australian Bureau of Statistics. (2012), Disability and Labour Force Participation, Available from :http://www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/mf/4433.0.55.006.

Boylan, A. et Burchardt T. (2002) Obstacles au travail indépendant pour les personnes handicapées. Rapport pour le Services aux petites entreprises, Londres : ministère du Commerce et de l'Industrie.

Caldwell et al. (2016), Entrepreneurial entry by people with disabilities, International Small Business Journal: Researching Entrepreneurship

Colle R. (2006), L'influence de la GRH à la carte sur la fidélité des salariés : le rôle du sentimentd'auto-détermination, Thèse de doctorat, CEROG – IAE d'Aix-en-Provence

Cooney T. (2008), Entrepreneurs with Disabilities: Profile of a Forgotten Minority. Irish Business Journal, Vol. 4, no.1, pp.119-129.

Darcy S., Collins J. et Stronach M. (2020), Le handicap en Australie Écosystème entrepreneurial

Darcy, S. et Burke, PF. (2015) « On the Road Again » : les barrières et les avantages de l'automobilité pour personnes handicapées. Recherche sur les transports, partie A: Politiqueset pratiques.

Elwan A. (1999). Poverty and Disability: A Survey of the literature. Social Protection Discussion Paper series; no. SP 9932. Washington, D.C.: The World Bank.

Gyori Z. et all (2019), Push and Pull motivations of entrepreneurs with Disabilities in Hungary, The International OFEL Conference on Governance, Management and Entrepreneurship: Embracing Diversity in Organizations, 5 – 6 april.

Halabisky D. (2014), Entrepreneurial Activities in Europe - Entrepreneurship for People with Disabilities, OECD Employment Policy Papers 6, OECD Publishing.

Igalens J. et Roussel, P. (1998), Méthodes de recherche en gestion des ressources humaines, Paris : Economica

Jones M. & Latreille P. (2011), Disability and self-employment: evidence for the UK, Applied Economics, vol. 43, issue 27, 4161-4178

Kitching J. (2014), Entrepreneurship and self-employment by people with disabilities, Background Paper for the OECD Project on Inclusive Entrepreneurship, published by OECD

Maritz A., Laferriere R. (2016), Entrepreneurship and self-employment for people with disabilities, Canadian Journal of career development, vol. 25 (2), 45-54.

Maziriri ET.et al. (2017), Entrepreneurial Barriers that are Confronted by Entrepreneurs Living with Physical Disabilities: A Thematic Analysis, Journal of Economics and Behavioral Studies (ISSN: 2220-6140), Vol. 9, No. 1, pp. 27-45, February.

Meager N. & Higgins T. (2011), Disability and Skills in a Changing Economy, UK Commission for Employment and Skills, September.

ODEP (2014), Self-employment for people with disabilities. United States Department of Labor.: Washington, DC.

Organisation Internationale du Travail (2002), La gestion du handicap sur le lieu de travail. Recueil de directives pratiques du BIT. Genève.

Parker Harris S., Renko M. & Caldwell, K. (2014), Social entrepreneurship as an employment pathway for people with disabilities: exploring political–economic and socio-cultural factors. Disability & Society Journal, 29(8): p. 1275-1290.

Thiétart R-A. et coll (2014), Méthodes de recherche en management, Paris : Dunod 4ème édition.

Van Campenhoudt L. et al. (2017). Manuel de recherche en sciences sociales, Paris : Dunod, 5ème édition.

Zamora S. (2014), Motivations for business start-up: are there any differences between disabled and non-disabled people? Master's Thesis supervised by Roy Mersland, University of Agder, School of Business and Law.